

MAIRIE  
DE  
GRAMONT  
82120

Té: 05/63/94/09/88

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 21 décembre 2016**

L'an deux mille seize, le 21 décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

**Présents:** M. BORDES Denys, Mme CANDELON Pierrette, Mme FAISANT Isabelle, M. SERRES Christian, Mme VILLADIEU Claudine, Mme WINGTAN Véronique.

**Absentes excusées :**

Mme BORDES Stéphanie, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène.

**Absent :** Monsieur CORBIERE Bernard, M. DONNET Christian.

**Pouvoir :** Mme BORDES Stéphanie a donné pouvoir à M. BORDES Denys, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène a donné pouvoir à M. TRIFFAULT Claude.

Mme VILLADIEU Claudine a été élu secrétaire de séance.

-----  
**ORDRE DU JOUR :**

**1°) Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise :**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise en date du 13/12/2016 relative aux modifications de ses statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Vu les articles L. 5211- 5 et L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 64 et 68 de la loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu la nécessité de procéder à des modifications statutaires afin d'être en conformité avec l'article 68 de cette même loi,

- Approuve les statuts de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise ci-annexés

**Questions diverses :**

- Eclairage public : La tranche n°1 cœur du village sera réalisée fin juin
- Echanges parcelles Commune/Davidenko : Monsieur le Maire indique qu'il a signé l'acte d'échange ce matin. L'échange se faisant sans soulte, le notaire a inclus le chai et la commune est donc désormais propriétaire du chai. Monsieur le Maire précise que ce bâtiment a déjà été inclus dans le contrat d'assurance des bâtiments de la commune pour 40€ par an.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.

**Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 21/12/2016:**

***Délibération N° 2016-21/12-01*** : Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise\_

**Signatures Membres du Conseil Municipal :**

TRIFFAULT Claude	MAIRE	
BORDES Denys	1er Adjoint	
FAISANT Isabelle	2ème Adjoint	
VILLADIEU Claudine	3ème adjoint	
BORDES Stéphanie	Conseiller	Absente Excusée A donné pouvoir à Monsieur BORDES Denys
CANDELON Pierrette	Conseiller	
CORBIERE Bernard	Conseiller	Absent
DONNET Christian	Conseiller	Absent excusé
GUYON LE BOUFFY Hélène	Conseiller	Absente Excusée A donné pouvoir à Monsieur TRIFFAULT Claude
SERRES Christian	Conseiller	
WINGTAN Véronique	Conseiller	